

CONDITION D'UTILISATION DES INFORMATIONS

AVERTISSEMENT

a) sanctions pénales

L'utilisation à des fins commerciales ou de diffusion dans le public de données téléchargées à partir de <http://www.fft.fr/> est formellement interdite et est passible des sanctions pénales prévues par les articles 226-16 à 226-24 du Code pénal qui sanctionnent notamment le délit de collecte illicite de données personnelles.

b) moyens de consultation

Afin de respecter la vie privée des licenciés, de lutter contre le spam et la collecte illicite de données à caractère personnel, l'accès au site internet de la FFT est limité à une utilisation manuelle et tout usage de robot est interdit. Sont notamment illégales l'utilisation automatique du service aux fins de constitutions de bases de données et de prospection automatisée d'adresses email.

c) propriété de la FFT

Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, faite sans le consentement préalable et écrit de la FFT est illicite et constitue une contrefaçon donnant lieu à des sanctions pénales.

Conformément aux dispositions de la loi n° 98-536 du 1er juillet 1998, portant transposition dans le Code de la propriété intellectuelle de la directive 96/9/CE du 11 mars 1996, concernant la protection juridique des bases de données, la FFT est producteur de sa base de données, accessible sur le présent site, et dont elle est seule propriétaire.

En accédant au présent site, vous reconnaissez que les données le composant sont légalement protégées et, conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1998 précitée, vous vous interdisez notamment d'extraire, réutiliser, stocker, reproduire, représenter ou conserver, directement ou indirectement, sur un support quelconque, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, tout ou partie qualitativement ou quantitativement substantielle du site auquel vous accédez ainsi que d'en faire l'extraction ou la réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement et quantitativement non substantielles lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale.